

**UNION MONETAIRE
DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITE MINISTERIEL DE L'UMAC DU 19 AVRIL 2010 A N'DJAMENA**

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session extraordinaire le lundi 19 avril 2010 à N'djaména, République du Tchad, sous la présidence de Monsieur Albert BESSE, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, son Président en exercice.

Au cours de cette session, le Comité Ministériel a examiné l'impact de la crise financière internationale sur le cadre macroéconomique de la CEMAC et sur la situation financière de la BEAC à la fin de l'exercice 2009 et esquissé quelques axes de solution visant à consolider le regain de la croissance dans la sous-région et à restaurer, à court terme, l'équilibre financier de l'Institut d'Emission.

S'agissant du cadre macroéconomique, le Comité Ministériel a donné des orientations afin qu'une réflexion approfondie soit menée sur les thèmes suivants : (i) les conditions de relance des économies de la CEMAC par l'investissement ; (ii) le niveau d'endettement compatible avec les besoins d'investissement de la sous-région ; et (iii) les objectifs, le financement et la mise en œuvre du Programme Economique Régional (PER) qui est appelé à jouer un rôle catalyseur dans le cadre de la diversification des économies de la CEMAC.

En ce qui concerne la restauration de l'équilibre financier de la BEAC, le Comité Ministériel a instruit le Gouverneur de lui soumettre un plan de redressement permettant de trouver des solutions pérennes aux difficultés rencontrées et d'aller vers des réformes en profondeur.

Dans cette optique, le Comité Ministériel a engagé le Gouvernement de la Banque à poursuivre la réflexion en cours et à s'approprier la réforme de la gouvernance et du fonctionnement de la BEAC voulue par les Chefs d'Etat de la CEMAC.

Enfin, le Comité Ministériel a pris acte du report de la Réunion des Ministres de l'Economie et des Finances de la Zone Franc prévue le 20 avril 2010 à N'djaména, République du Tchad.

Fait à N'djaména, le 19 avril 2010

Le Président du Comité Ministériel de l'UMAC,



Albert BESSE